



# Points de vue des Canadiens

## SUR LA Corée du Nord et les opérations de paix des Nations Unies

Les récentes discussions tenues sous l'égide du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère (CCDPE) portaient sur deux questions très actuelles :

- Qu'arrivera-t-il maintenant que le Canada a établi des relations officielles avec la Corée du Nord?
- De quelle façon allons-nous fournir les nombreux experts nécessaires aux opérations de paix actuellement menées par les Nations Unies?

### Un royaume solitaire

Jusqu'à récemment, la Corée du Nord était pratiquement isolée du monde extérieur. Toutefois, suite à l'effondrement de son économie et de la famine qui a fait plus de 3 millions de victimes depuis 1995, le régime de Pyongyang a été contraint d'ouvrir ses frontières et de demander de l'aide pour la reconstruction.

Le Canada compte parmi les États qui ont décidé de relever le défi et d'établir des relations diplomatiques avec la Corée du Nord. Mais cette démarche a soulevé plusieurs questions : Comment pouvons-nous établir des partenariats entre les secteurs public et privé dans le contexte d'une société et d'une économie fortement contrôlées? Que pouvons-nous faire pour améliorer les conditions de vie difficiles en Corée du Nord? Comment pouvons-nous contribuer au développement à long terme? Qu'attend le gouvernement de la Corée du Nord de l'officialisation de ses relations avec le Canada?

En janvier, le CCDPE a organisé une table ronde d'un jour à Victoria (Colombie-Britannique), en vue d'étudier ces questions. Des représentants d'ONG et d'Églises, des universitaires, des gens d'affaires et des fonctionnaires en ont profité pour échanger leurs connaissances et leurs points de vue. Au nombre des participants figuraient Paul Evans, de l'Université de la Colombie-Britannique; Erich Weingartner, de CanKor.net; le pasteur Alfred Lee, de l'Église presbytérienne de Corée; Charles Kim, de Trans-Pac Fibre Inc.; Bohdana Dutka, de l'ACDI; David McLellan, du MAECI. Les représentants du milieu des affaires se sont dits réticents à faire des affaires en Corée du Nord, sans un cadre juridique et une infrastructure de base solides. Les participants ont fait plusieurs recommandations :

- Offrir une aide humanitaire à court terme pour diminuer les pénuries critiques de vivres.
- Accroître la présence des ONG canadiennes en Corée du Nord.
- Instaurer des échanges universitaires réguliers et des programmes de formation.
- Effectuer des échanges bilatéraux à l'échelon gouvernemental.
- Établir des contacts d'affaires.

photos : MAECI

### Des experts pour les opérations de paix

Un certain nombre de Canadiens prennent part à des opérations de paix internationales, qui mettent à contribution de nombreux partenaires non gouvernementaux et nécessitent des compétences professionnelles variées. Le CCDPE a tenu des discussions pour trouver des moyens de mieux faire participer les experts à la protection de l'enfance, à l'administration publique et à l'ordre juridique. Parmi les participants, mentionnons la juge Ellen Macdonald, de la Cour supérieure de l'Ontario; Paul Larose-Edwards, de la Banque canadienne de ressources pour la démocratie et les droits de la personne; Marianne Wightman, de la Mission des Nations Unies au Kosovo; Susan Brown de l'ACDI.

À l'issue de cette discussion, le CCDPE a proposé que des administrateurs municipaux en poste ou à la retraite, des dirigeants d'entreprises, des juges et le milieu juridique jouent un rôle plus important dans les opérations de paix. Voici quelques-unes de leurs recommandations :

- Réévaluer la limite d'âge imposée par les Nations Unies pour les participants aux opérations de soutien de la paix.
- Inviter le Canada à faciliter des négociations sur le partage des pouvoirs entre les parties adverses se disputant les votes, au lieu de s'en tenir uniquement à la surveillance des élections.
- Dresser des listes d'experts, trouver des bénévoles au Canada, établir des règles de base pour les participants et offrir une formation avant leur déploiement.
- Demander au MAECI de faire davantage d'efforts pour ouvrir des portes aux civils à l'étranger. ●

**Pour obtenir de plus amples renseignements sur les tables rondes du Centre ou des copies de rapports sur différents sujets, envoyez un courrier électronique au CCDPE à l'adresse [info.ccpd@dfait-maeci.gc.ca](mailto:info.ccpd@dfait-maeci.gc.ca) ou communiquez avec Chantale Walker, agente des communications et des relations avec les médias ([chantale.walker@dfait-maeci.gc.ca](mailto:chantale.walker@dfait-maeci.gc.ca)). Vous pouvez également visiter le site Web du Centre à l'adresse <http://www.cfp-pec.gc.ca>.**

